



PROCES VERBAL CODIR DU COMITE DE NATATION DE LA DORDOGNE DU 22 JANVIER 2025 A 20H30

Lieu : TEAM MEETING

Page | 1

Membres CODIR présents :

- **ACAP :** GAULIN H, PARMENTIER P, FAVREAU N, HUGUET G,
- **CNB :** PASCAUD L, POU CET P,
- **COPO Natation :** ISSOT G,
- **USN24:** VEYSSIERE F,
- **CN ST ASTIER :** BESSE F (Président),
- **NAP:** SIMEON N, MAUGEIN L, FRANCESINI H,

Membres CODIR excusés :

- **ACAP :** GAULIN I, LAPIERRE C,
- **CNB :** LESCURE K,
- **COPO Natation :** DEZON C,
- **USN24:** MOREAUD S,
- **CN ST ASTIER :** BESSE E, GUILLET L
- **NAP:** LECUMBERRI C (Président),

Membres CODIR non excusés :

- **ACAP :**
- **CNB :**
- **COPO Natation :**
- **USN24 :**
- **CN ST ASTIER :**
- **NAP:**

Membres invités hors comité : Il s'agit des personnes de clubs non élus au CODIR

- **Agent de développement et autres :**
- **ACAP :** DE PISCHOF F (Présidente),
- **CNB :**
- **COPO Natation :** ISSOT L (Présidente),
- **USN24 :**
- **CN ST ASTIER:**
- **NAP:**
- **Diffusion aux membres des commissions hors membres du CODIR:** Linares Antoine, Liébart Charlotte, Pierre Margaux,
- **Diffusion aux membres des commissions hors membres du CODIR:** Bens Willy, Guille Mylène, Heyer Patrick, Pannier Jean-Marc, Gache Baptiste, Escande Mélanie, Meyer Pascal, Potier Sacha, Buisson David, Lemoine Sandrine, Parmentier Magali,

1. Sensibilisation lutte contre les violences

10mn

LES VIOLENCES SEXUELLES

RÉALITÉ PHYSIQUE & RÉALITÉ VIRTUELLE

Réalité physique

Elle concerne l'agression sexuelle physique :

- au sein de la famille
- en milieu scolaire
- dans le monde sportif
- dans le monde du travail
- dans l'espace public
- etc.

Réalité virtuelle : le cyber harcèlement / le cybersexisme

Définition juridique (article 222-33-2-2 du Code pénal, créé par la loi 2014-873 du 04 août 2014) :

Le fait de harceler une personne par des propos ou comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale...

... est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende lorsque ces faits ont causé une incapacité totale de travail inférieure ou égale à huit jours. Ces peines peuvent être alourdies s'il y a des circonstances aggravantes (mineur de moins de 15 ans, personne vulnérable, ...)

Ces violences se propagent en ligne avec des effets dévastateurs, sans interruption, 24h/24

Le cybersexisme est lié au phénomène de réputation, qui touche spécifiquement les filles

LE CYBERSEXISME EST UNE VARIANTE DU CYBER HARCÈLEMENT

Ce sont des actes, commentaires, messages à caractère sexuel ou des critiques sur la manière de s'habiller, l'apparence physique, le comportement amoureux ou sexuel. Ces violences impliquent la diffusion et mise en ligne de photos/vidéos compromettantes sans autorisation de l'intéressé(e)

En milieu scolaire, il touche 3 filles et 2 garçons par classe

Le cybersexisme est lié au phénomène de réputation, qui touche spécifiquement les filles

8

la DRAJES Nouvelle-Aquitaine - Déc. 2020 : GUENZET Nicolas, LENOIR Frédéric, ABADIE Florence, CHARRIN Christophe

[2/2]

LES VIOLENCES SEXUELLES

RÉALITÉ PHYSIQUE & RÉALITÉ VIRTUELLE

ge | 4

Quelques chiffres clés

à propos d'internet et du cyber harcèlement chez les jeunes

Internet et les
12-17 ans



99 % se disent internautes (utilisateurs réguliers) **70 %** disent mentir à leurs parents sur ce qu'ils font en ligne

54 % préfèrent interroger Google plutôt que leurs parents quand ils ne savent pas quelque chose **93 %** des lycéens ont un compte sur les réseaux sociaux **sous leur vrai nom**

10 %
des écoliers et des collégiens
rencontrent des problèmes
de harcèlement



6 %
d'entre eux
subissent un harcèlement
que l'on peut qualifier
de sévère à très sévère

17 % des filles & **11 %** des garçons
déclarent avoir été confrontés
à des Cyber violences à caractère sexuel
par le biais de photos, vidéos ou sms
envoyés sous la contrainte et/ou diffusés
sans l'accord et/ou reçus sans en avoir envie

20 % des filles & **13 %** des garçons
rapportent avoir été insultés en ligne
sur leur apparence physique
(poids, taille ou toute autre
particularité physique)



1. Approbation documents

10mn

1.1. 2024-CDN24 CR 011 Rev 0 du 5 novembre 2024

Approbation règlement sportif 2025 (principalement le premier semestre) et le calendrier 2025 (inclus dans le règlement). Le document est en pièce jointe à cette convocation pour lecture, commentaires et approbation. Quelques changements mais rien sur le fond. Tarifs inchangés, etc.

Mise à l'approbation du document ci-dessus :

- Oui : 12 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Le document est approuvé à l'unanimité

1.2. 2025 CND24 SPF RG 001-00

Mise à l'approbation du document ci-dessus :

- Oui : 12 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Le document est approuvé à l'unanimité

1.3. 2025 CND24 SPF CA 001-1

Mise à l'approbation du document ci-dessus :

- Oui : 12 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Le document est approuvé à l'unanimité

2. Mise en place des commissions

60mn

N'ayant eu que peu de retour des membres du CODIR et Présidents des clubs sur les commissions (appel à des licenciés de clubs ou membres de CA) comme souhaité lors du dernier CODIR le 5 novembre 2024. Voir document 2025 CND24 ORG 001-00 en annexe 1

2.1. Discussion des propositions

Longue réflexion sur l'organisation des commissions qui sont regroupées au sein de cinq commissions dont trois sont primordiales pour le développement du comité :

- Projets de développements
- Animation, communication et partenariat





- Sportif (NC-NA-Maîtres) et ADN (Académie de Natation) et officiels

Les deux autres commissions viennent en compléments et doivent permettre de mener des actions (commission médicale) et l'une que l'on espère ne pas utiliser sanctionner les nageurs qui ne respecteraient pas le code éthique et réglementaire de la fédération (Commission de discipline).

Huguette souligne qu'il serait intéressant de faire entrer au sein du groupe des officiels Noé Giraud (accepté) en tant que jeune officiel pour analyser et discuter avec lui comment attirer des jeunes officiels au sein des clubs.

D'autres personnes ont été contacté et ont accepté d'intégrer des commissions (P Heyer, S Lemoine, M Parmentier, C Dezon, D Buisson, S Potier, M Escande)

2.2. Feuille de route

Voir le document.

2.3. Validation des commissions

Mise à l'approbation du document 2025 CND24 ORG 001-00 :

- Oui : 12 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Le document est approuvé à l'unanimité

3. Les Boucles de la Jemaye :

15mn

3.1. Retour réunion Eau Libre FFN du 11/01/2025 et discussions R Cabanes (Responsable EL FFN)

Modification des modalités d'accès à l'EDF AQUA CHALLENGE. La division en dessous (Labellisée) n'existe plus. Il faut impérativement entre 300 et 500 nageurs pour prétendre au label.

- En revanche à la vue de notre expérience et du retour positif de Roland Cabanes, nous sommes éligibles et pré-positionnés pour que les boucles de la jemaye soient une étape de la coupe de France avec obligation d'inscrire un 5000 ou/et 7500m en plus de nos courses existantes.
- Il ressort aussi que les combinés sont lourds à gérer et existent uniquement pour engager les nageurs sur 2 courses.



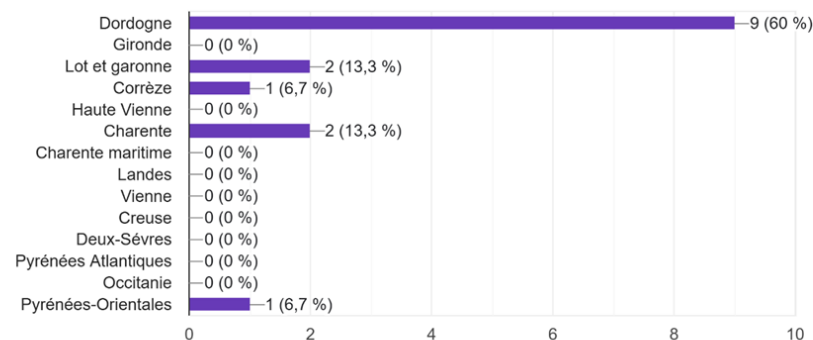
- Il faut coller au plus près d'Extranat Pocket.
- Droit d'entrée 450€, inscription à faire avant le 30 janvier, chronométrage automatique non obligatoire.
- Règle de subvention CD24 pour les manifestations dites référence nationale. 1000€ pour 1 journée, 500€ pour la 2^{ème} journée. Si pas de références nationales, aucune subvention.

3.2. Questionnaire envoyé aux participants

- Grande majorité de réponse provenant de La Dordogne (60 %) et des départements limitrophes Lot et Garonne et Charente (26,6 %).

Votre département

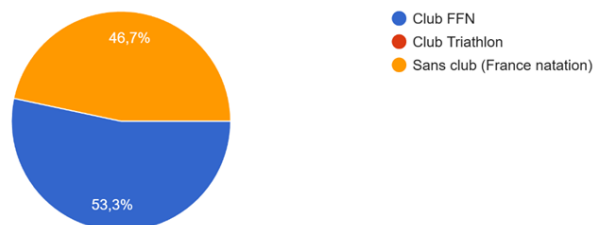
15 réponses



- Quasi-parité dans le retour du questionnaire entre les licenciés FFN et les sans licences (France Natation). En revanche, aucun retour des clubs de triathlon.

Votre club?

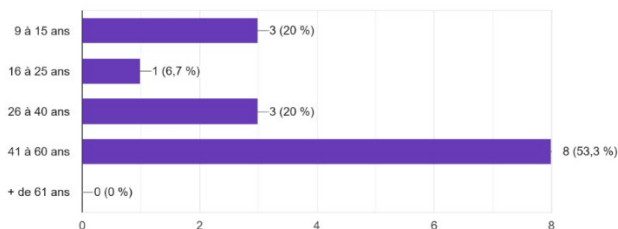
15 réponses



- Une très grande majorité des réponses apportées par des adultes (75 %) de 26 à 60 ans et des Jeunes de 9 à 15 ans (20 %). Une seule réponse concernant les adolescents ou jeunes adultes. Aucune réponse chez les séniors, certainement par manque de maîtrise de l'outil numérique.

Votre tranche d'âge?

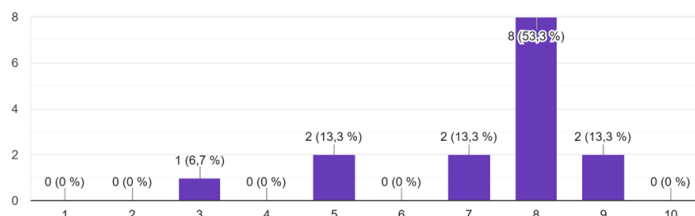
15 réponses



- L'ambiance générale semble convenir au plus grand nombre (1 seule réponse négative sans explication). Il aurait été intéressant d'en connaître la raison.

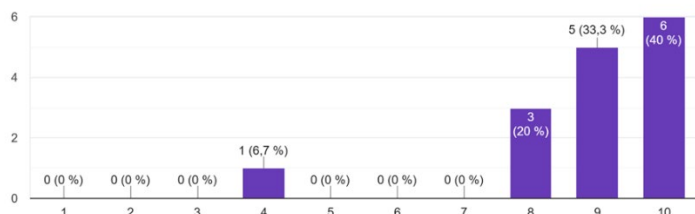
Si vous deviez noter l'ambiance de l'évènement, quelle note lui attribueriez vous sur une échelle de

15 réponses



Comment qualifieriez vous l'accueil par les organisateurs sur une échelle de 1 à 10 ?

15 réponses



- La date semble convenir également (75 % de réponses favorables), néanmoins une partie semble préférer une date au mois de Juin. La population des loisirs adultes qui considèrent que fin juin serait une meilleure date pour conclure la saison en étant suffisamment entraîné pour l'évènement.

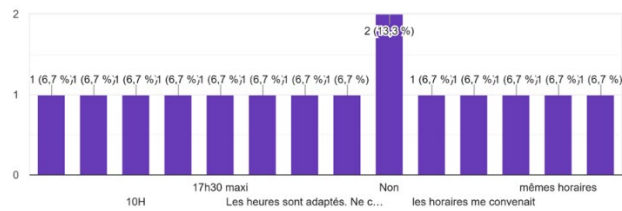
En effet, Début septembre correspond à la date des inscriptions, et très souvent les licenciés n'ont qu'une ou deux semaines d'entraînement avant la course.

La fin du mois de juin et le début du mois de juillet semble compliqués dans la mesure où c'est une période très chargée en termes de déplacements et de compétitions. Opportunité pour les Boucles de Bergerac car pour celles de la Jemaye on doit maintenir une date à la même période.

On notera que les entraîneurs de Dordogne n'ont pas une approche des compétitions d'eau libre correctes et engagent leur nageur comme pour une compétition en piscine avec des 400m et 800m.

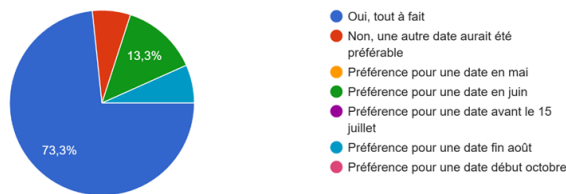
Si vous auriez préféré d'autres horaires, lesquels auriez vous souhaité ?

15 réponses



La date de l'événement (dimanche 15 septembre) vous a-t-elle convenu ?

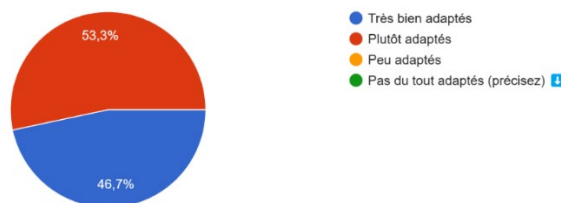
15 réponses



- Par ailleurs, les horaires semblent faire l'unanimité.

Comment avez-vous trouvé les horaires de l'événement ?

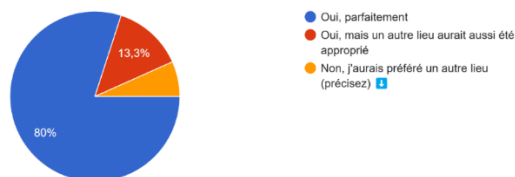
15 réponses



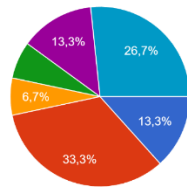
- Le lieu semble être très apprécié de même que les lacs de Gurson et de Tamniès. Cela va dans le sens d'une pratique en milieu naturel protégé au contraire d'une pratique en milieux urbains qui sont très peu sollicités.

Le lieu de l'événement (Étang de la Jemaye) vous a-t-il convenu ?

15 réponses



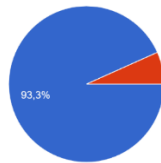
Si vous aviez préféré un autre lieu, lequel auriez vous choisi dans la liste ci-dessous?
15 réponses



- Lac de Gurson (10 km de Montpon Ménéstérol)
- Lac de Tanniés (10km de Sarlat la Canéda)
- Lac de Neufont (Vergt)
- Bergerac sur les quais (Boucles de Bergerac)
- Périgueux sur l'Isle (Trélassac)
- Lac de Saint Estéphe (Nontronais)
- Autre

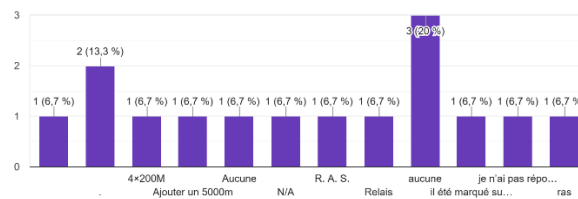
- Le choix des épreuves est très favorable (93,3 %) mais l'échantillon de 15 personnes est-il suffisant pour en tirer des hypothèses ? Néanmoins, l'ajout d'une course comme le 5000 mètres est plébiscité (66,7 %). Concernant les combinés, il n'y a pas vraiment une formule qui se détache d'où l'importance de maintenir un panel de possibilités afin de répondre au plus grand nombre.

Les épreuves proposées vous ont-elles convenu ?
15 réponses

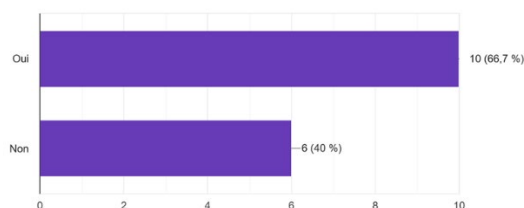


- Oui
- Non (si non, merci de préciser pourquoi)

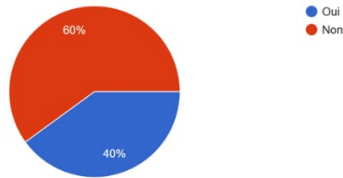
Si vous avez répondu non, quelles épreuves auriez vous aimé ajouter ou enlever ?
15 réponses



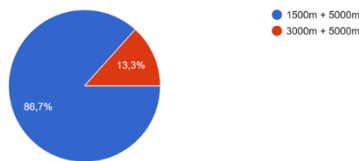
L'organisation regarde à ajouter un 5000 mètres. Seriez-vous intéressés ?
15 réponses



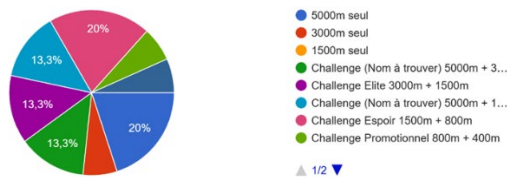
Le feriez-vous au détriment des autres courses?
15 réponses



Si non, seriez vous sur un enchaînement (ordre non défini)
15 réponses

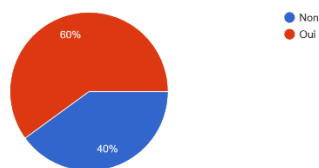


Quelle serait pour vous la meilleure combinaison?
15 réponses



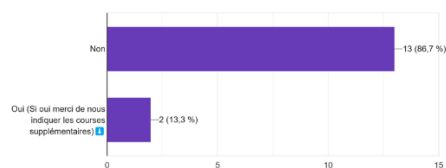
- L'entraînement de la veille (samedi) ne semble pas être une priorité (60 % de non).

Est ce que le fait de pouvoir reconnaître le parcours la veille (horaires à définir) ou de profiter du samedi pour un entraînement pourrait il vous intéresser?
15 réponses



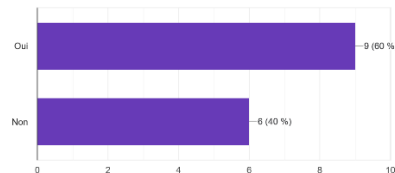
- Près de 90 % des sondés ne souhaitent pas d'une manifestation sur 2 jours. Attention à la sémantique un jour et demi ce n'est pas deux jours.

Seriez-vous intéressé pour que la manifestation se déroule sur 2 jours?
15 réponses



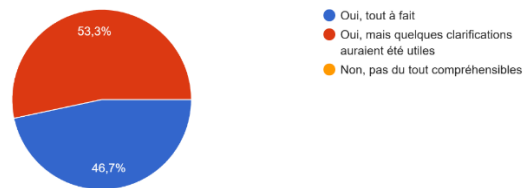
- 60 % des sondés favorables à un circuit départemental ce qui va dans le sens de l'attrait pour les sites naturels évoqué plus haut.

Seriez-vous intéressé par un circuit départemental d'eau libre avec une récompense départementale
15 réponses



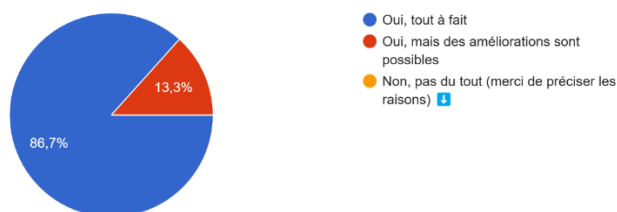
- En revanche, plus de 53 % considèrent que les parcours devraient être clarifiés et simplifiés pour permettre une lecture plus compréhensible.

Les parcours étaient ils compréhensibles ?
15 réponses



- L'encadrement sur l'eau est suffisant pour 87 % des sondés mais il semblerait que des améliorations soient attendues par 13 %. La création d'une commission sécurité sur l'eau avec un seul et unique représentant d'expérience doit être envisagé. Ce représentant doit être le seul interlocuteur des sauveteurs sur le lac et sur un canal radio différent de l'organisation afin d'éviter que tout le monde donne son avis et perturbe l'encadrement et la gestion des sauveteurs. Philippe rappelle que le règlement interdit aux personnes sur les bateaux de donner des indications d'orientations. Le problème indiqué vient plus des éducateurs et bénévoles qui ne sont pas venus pour le débriefing et ne se sont pas appropriés les informations. Manque de professionnalisme de la part des bénévoles.

L'encadrement des secours sur l'eau vous paraissait il suffisant ?
15 réponses





Pistes à envisager pour la prochaine édition des Boucles :

- Fournir le questionnaire plus rapidement aux participants afin d'avoir un échantillon de population plus large et plus significatif. Pas certain que cela change quoi que ce soit. Voir point ci-dessous.
- Améliorer le questionnaire en le structurant mieux. **Action Antoine avec le support de Charlotte pour que le questionnaire soit prêt pour le mois de mai 2025.**
- Les sondés avaient la possibilité de s'expliquer en cas de réponse négative comme, par exemple sur la lisibilité des parcours mais les réponses restent floues par des bouts de mots ou par des phrases incomplètes. A discuter avec Charlotte comment on peut améliorer cela.

3.3. Implication sur les Boucles de la Jemaye de cette réunion.

- Recommandation pour passer en Etape de la Coupe de France ?

Mise à l'approbation de la demande ci-dessus :

- Oui : 11 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité

- Manifestation sur 2 jours (1,5 jours). Réunion de la commission eau libre avant le 28 janvier (*lundi 27 janvier 2025*)(Date de clôture le 30 janvier) pour essayer de caler un programme sur la journée.
- Nécessité de prévoir dans le format 2 jours un gardiennage, repas supplémentaires et des bénévoles (déjà présents pour préparer)
- Dans tous les cas il y aura impossibilité de préparer et d'installer le matin car nous devons lancer la première course vers 8h/8h30 avec un accueil à partir de 7h30 (l'an dernier 1^{ère} épreuve à 10h)
- Les nuitées pour les participants ne sont pas un choix bloquant. Certains ne s'engageront de toute façon que sur une journée mais le public Coupe de France Eau Libre est habitué à nager sur 2 jours.

Sur le principe on essaiera de privilégier une compétition sur 1 jour.

La décision reviendra à la commission Eau libre qui se réunira sous huit jours.

Mise à l'approbation de la décision ci-dessus :



- Oui : 10 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité

4. Questions diverses

25mn

4.1. Point Licences.

DORDOGNE										
État statistiques des licences et des clubs sur extraNat à la date du 21/01/2025 à 23h59										
<input checked="" type="checkbox"/> Affichage Général <input type="checkbox"/> Détail « Compétition » (CPT) <input type="checkbox"/> Détail « Natation Pour Tous » (NPT) <input type="checkbox"/> Détail « Autres licences » (DIV)										
024 - DORDOGNE (1606)	Total « CPT »	Total « NPT »	Total « DIV »	TOTAL	Lic. Migr.	Saison N-1			Lic. en Att.	
						21/01/24	Diff.	Tot. Sai.		
A.C AGGLOMERATION PERIGUEUX (2458)	62	356	12	430	9	441	-11	555	3	
CN BERGERAC (873)	56	218	14	288	3	271	17	359	--	
CN ST-ASTIER (1023)	23	46	12	81	6	104	-23	147	1	
COPO PÉRIGUEUX NATATION (368)	10	28	17	55	4	60	-5	62	--	
NATATION ARTISTIQUE PERIGUEUX (3469)	25	52	3	80	8	--	--	--	--	
UNION SARLAT NATATION 24 (2783)	--	3	5	8	--	16	-8	259	--	
(Clubs affiliés : 6) SOUS-TOTAUX	176	703	63	942	30	892	50	1 382	4	
(Clubs affiliés : 6) TOTAUX	176	703	63	942	30	892	50	1 382	4	

4.2. Assemblée Générale Ordinaire.

4.2.1. Date AG 16 mars 2025 lors de la JOQUA 3 à Saint Astier. L'AGO se déroulerait pendant la pause du midi entre les deux réunions. Prévion d'une pause de 3 heures

4.2.2. Préparation des slides

Mise à l'approbation de la date de l'AGO :

- Oui : 10 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

La date est approuvée à l'unanimité.

4.3. Appel d'offre JAN pour le Conseil Départemental cet été.

- Souhait du Conseil Départemental de donner le JAN au Département suite à la recommandation de la SDJES24 et de son implication au niveau de la lutte contre les noyades.
- Base de 8 semaines sur juillet et août, 4 plans d'eau
- Le comité étant le coordinateur, il travaille avec les clubs qui peuvent fournir des éducateurs.



- Objectif consolidation de l'emploi avec pour Antoine 4 semaines de JAN qui sont une recette pour diminuer le coût annuel.
- En attente retour ACAP sur le positionnement de Sacha. Qu'en est-il des autres clubs ? COPO et St Astier : Antoine et le CN Bergerac n'a personne, ses employés mobilisés sur le JAN à la piscine AQUALUD. Le club NAP n'a pas de salarié.
- Les licences facturées au Conseil départemental seront pour les clubs qui mettent à disposition un éducateur. Le comité ne peut prendre de licences. La répartition serait la suivante :
 - o Educateur ACAP (4 semaines) : Les nageurs seront licenciés par le club ACAP qui les enregistrera. L'enregistrement des SNS seront fait par l'éducateur, rémunéré (prévision d'1 heure par semaine). Le comité paiera au club sur facture les dépenses.

Cela implique un désistement de l'ACAP à l'appel d'offre qui sera envoyé au CND24. Florence rappelle que l'ACAP a initié le JAN en Dordogne depuis la création du club en 2012.

Laurent rectifie les propos de Florence sur le fait que j'étais contre le JAN en étangs (pour commencer je n'étais pas Président du comité mais c'était Serge Marty jusqu'en octobre 2013, puis Huguette et que j'avais dit c'est que l'on a moins de visibilité en plan d'eau qu'en piscine et que les éducateurs étaient aussi très septiques en raison du caractère sécuritaire)
 - o Antoine Linares : (les quatre premières semaines sur juillet) : Les nageurs seront licenciés par le club COPO Natation et le club du CN St Astier au prorata du contrat de mise à disposition de Perijob. Le comité paiera au club sur facture les dépenses.
- Est-ce que le comité répond à l'appel d'offre du Conseil Départemental ?

Mise à l'approbation de la décision ci-dessus :

- Oui : 10 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

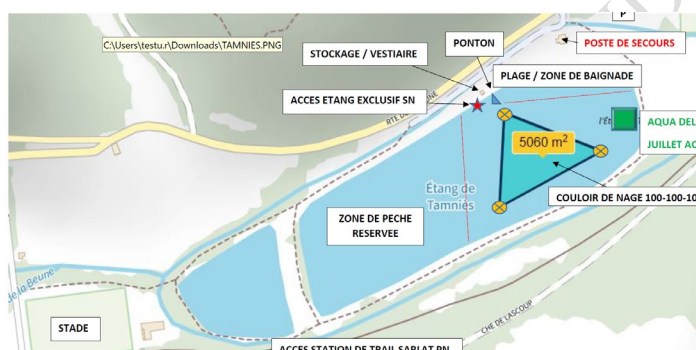
Approuvés à l'unanimité

4.4. Projet d'ouverture sites Eau Libre. Retour de l'assemblée plénière de la CDESI (**Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires** de pleine nature de la Dordogne)



- Réunion ce lundi soir où l'on m'avait demandé de venir présenter la natation en milieu naturel et l'ouverture prochaine de deux nouveaux sites de nage, l'un à Tamniès à 10km de Sarlat et celui de Pombonne à Bergerac,

Tamniès



Pombonne Bergerac lien vers une vidéo <https://www.youtube.com/watch?v=vovvzNlaMjw>



- Christelle Druillolle et Xavier Sanchez du Conseil Départemental ont demandé que le comité de natation siège à cette assemblée de la CDESI. Un peu surpris car personne ne m'avait prévenu. Validé à l'unanimité. Cela a permis de faire un point de nos activités, de l'aisance Aquatique et du JAN ainsi que de la lutte contre les noyades, du circuit eau libre, etc.



- Le Conseil Départemental s'interroge sur l'agglomération de Périgueux qu'il serait souhaitable d'organiser une manifestation Eau Libre en amont de Périgueux. La balle est dans le camp des clubs du Grand Périgueux.

4.5. Arrivée stagiaire stage gestion et communication du 10 au 30 mars 2025.

Page | 17

- Justine Parmentier en baccalauréat Gestion souhaite réaliser son stage au sein du Comité de natation pendant 3 semaines au mois de mars. Cela lui permettra une expérience et passerelle vers son futur puisqu'elle souhaite intégrer le creps pour des études d'éducateur sportif.
- La feuille de route n'est pas encore finalisée mais cela tombera au moment des subventions. Son support nous sera précieux. Autre sujet le partenariat financier.
- Au niveau de l'organisation des horaires, son lieu de travail serait le CDOS 24 (Antoine et Charlotte pourront ainsi travailler avec elle) et au bureau d'assurances MMA.

Mise à l'approbation de la décision ci-dessus :

- Oui : 10 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité

4.6. Point Assurances Ordinateur HS lors des Boucles de la Jemaye.

- Retour de l'assurance ACAP en début janvier 2025 qui indique que le risque serait couvert.
- Transmission des informations demandées à l'assurance.
- En attente retour.

4.7. Information sur un signalement émis par le délégué fédéral sur un officiel de Dordogne lors des Départementaux à Bergerac en novembre 2024.

- Signalement fait au niveau de la FFN et de la Ligue sur le comportement d'un officiel vis-à-vis de deux autres officiels.
- Suite à un mail du service juridique de la FFN, le comité n'a pas le pouvoir de juger cette affaire qui a été transmise à la Commission de discipline de la Ligue par la FFN. En attente retour. Mail en annexe 2
- Le club concerné peut aussi en fonction de son règlement intérieur sanctionner ou non son adhérent en respectant la procédure fédérale (avis aux clubs).





4.8. SACEM

- Sollicitation de la SACEM pour essayer d'obtenir une offre globale pour nos activités déclarées sous l'entité Comité Départemental de Natation. Il s'agit de toutes les compétitions NC et NA, Eau Libre, etc.
- Pour les meetings organisés par les clubs, à charge au club de les déclarer à la SACEM.
- Qu'en est-il pour ceux qui font de l'AQUAGYM et de la NA des déclarations et paiements SACEM ? L'ACAP et la NAP confirme une déclaration pour les galas. Il n'y a pas de musique complètes pour les séances d'entraînements

Page | 18

4.9. Formation AAQ en Dordogne

- La SDJES24 nous demande d'organiser un stage AAQ sur Périgueux en avril 2025 qui sera financé par les participants. Le stage sera encadré par Antoine et certainement Fabrice en fonction du nombre de participants. Actuellement on aurait 4 ou 5 personnes du Grand périgueux, 2 ou 3 de la ville de Sarlat et 1 ou 2 de l'Ovive à Nontron. Budget en cours de rédaction.
- La CAB nous a aussi demandé ce début de semaine l'organisation d'une formation plus à la carte pour 4 ou 5 de leur MNS à partir d'avril. Les personnels de l'éducation nationale pourraient s'y ajouter. Formation réalisée par Antoine.
- Validation sur la réalisation de ces formations

Mise à l'approbation de l'organisations de ces stages :

- Oui : 9 voix
- Non : 0 voix
- Abstention : 0 voix

Approuvés à l'unanimité

4.10. Information sur des propos tenus par les entraineurs au bord des bassins comme quoi il n'y a pas de nageurs de la catégorie avens dans le département.

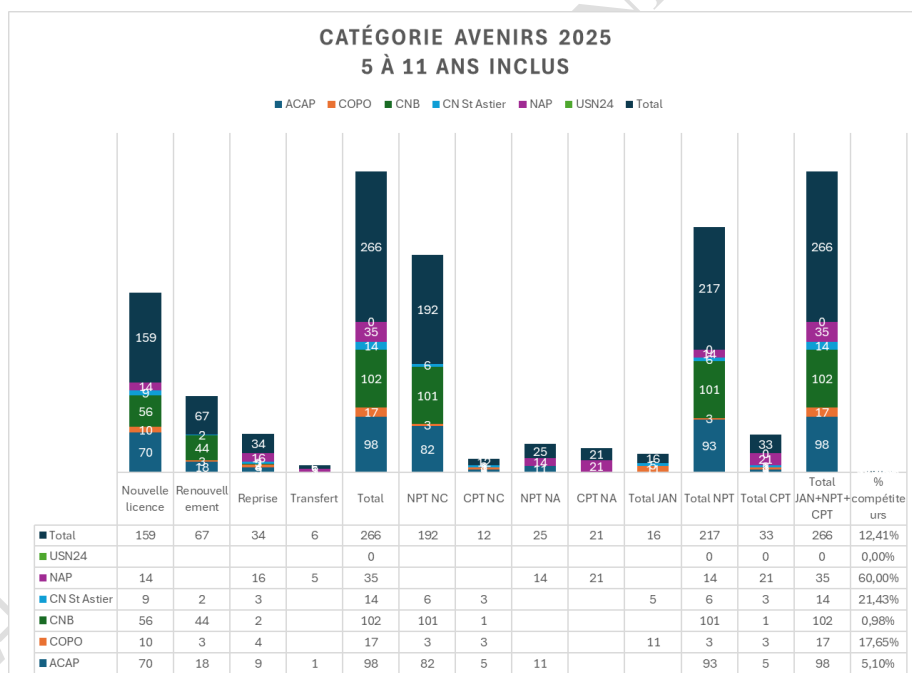
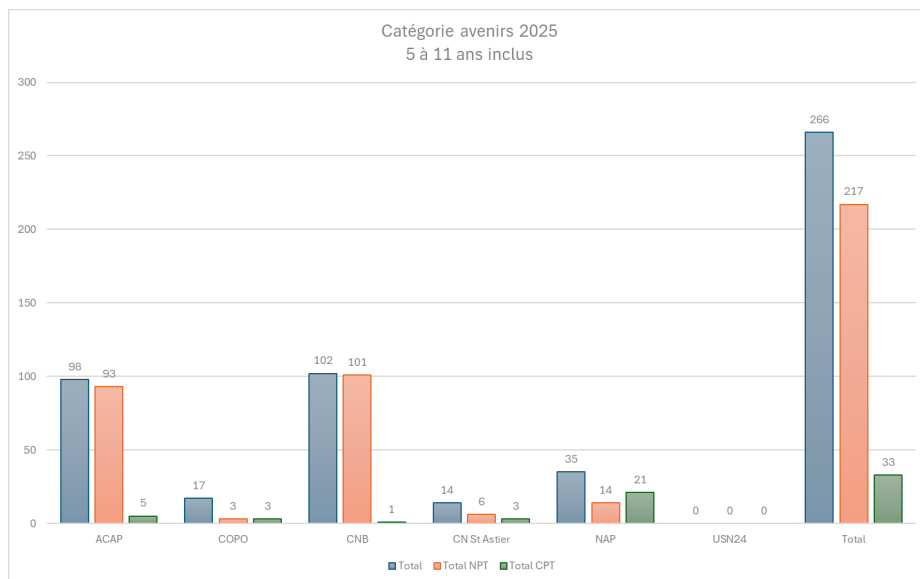
C'est faux et les chiffres ci-dessous le prouvent.

- Année d'âge de 5 à 11 ans. Extraction des licences extranat depuis le 1^{er} septembre 2024 au 21 janvier 2025.
- 266 nageurs avens en NPT
- 159 nouvelles licences
- 67 renouvellement de licences



- 34 reprises de licences
- 6 transferts d'un club vers un autre.
- 1^{ère} licence compétition à 8 ans en NC et à 7 ans en NA.
- 12 licences compétitions en NC et 21 en NA
- 12,41% des nageurs font de la compétition. En enlevant les compétiteurs de la NAP, le taux de nageurs compétiteurs tombe à 5,19%
- En neutralisant la population des 5 et 6 ans, cela diminue légèrement de 27 nageurs la population Avenir. Aucune amélioration en pourcentage pour les clubs, sauf le taux global qui progresse de 1,4%
- Les chiffres de l'extraction pour que chaque club puisse analyser et se poser les bonnes questions.

Avenir de 5 à 11 ans																					
Âges	ACAP	COPO	CNB	CN St Astier	NAP	USN24	Total	Nouvelle licence	Renouveaulement	Reprise	Transfert	Total	NPT NC	CPT NC	NPT NA	CPT NA	Total JAN	Total NPT	Total CPT	Total JAN+NPT+CPT	
1 an				1	1		1	1				1			1			1	0	1	0,00%
5 ans	6			1	4		11	11				11	6		4		1	10	0	11	0,00%
6 ans	7	1	2	2	4		16	14	1		1	16	10		4		2	14	0	16	0,00%
7 ans	14	3	12	3	5		37	28	4	5		37	26		4	2	5	30	2	37	5,41%
8 ans	27	5	16	1	6		55	37	10	8		55	41	1	4	5	4	45	6	55	10,91%
9 ans	15	4	27	2	7		55	26	19	10		55	42	1	2	7	3	44	8	55	14,55%
10 ans	16		24	2	5		47	22	18	4	3	47	38	2	3	4		41	6	47	12,77%
11 ans	13	4	21	3	3		44	20	15	7	2	44	29	8	3	3	1	32	11	44	25,00%
Total	98	17	102	14	35	0	266	159	67	34	6	266	192	12	25	21	16	217	33	266	12,41%
Avenir de 7 à 11 ans																					
Âges	ACAP	COPO	CNB	CN St Astier	NAP	USN24	Total	Nouvelle licence	Renouveaulement	Reprise	Transfert	Total	NPT NC	CPT NC	NPT NA	CPT NA	Total JAN	Total NPT	Total CPT	Total JAN+NPT+CPT	
7 ans	14	3	12	3	5		37	28	4	5		37	26		4	2	5	30	2	37	5,41%
8 ans	27	5	16	1	6		55	37	10	8		55	41	1	4	5	4	45	6	55	10,91%
9 ans	15	4	27	2	7		55	26	19	10		55	42	1	2	7	3	44	8	55	14,55%
10 ans	16		24	2	5		47	22	18	4	3	47	38	2	3	4		41	6	47	12,77%
11 ans	13	4	21	3	3		44	20	15	7	2	44	29	8	3	3	1	32	11	44	25,00%
Total	85	16	100	11	26	0	238	133	66	34	5	238	176	12	16	21	13	192	33	238	13,87%
Âges	Nouvelle licence	Renouveaulement	Reprise	Transfert	Total	NPT NC	CPT NC	NPT NA	CPT NA	Total JAN	Total NPT	Total CPT	Total JAN+NPT+CPT	% compétiteurs							
ACAP	70	18	9	1	98	82	5	11			93	5	98	5,10%							
COPO	10	3	4		17	3	3			11	3	3	17	17,85%							
CNB	56	44	2		102	101	1				101	1	102	0,98%							
CN St Astier	9	2	3		14	6	3			5	6	3	14	21,43%							
NAP	14	16			35			14	21		14	21	35	60,00%							
USN24					0						0	0	0	#DIV/0!							
Total	159	67	34	6	266	192	12	25	21	16	217	33	266	12,41%							



- Le COPO Natation (17,65% de compétiteurs avénirs) et le club de Saint Astier (21,43% de compétiteurs avénirs) démontrent le savoir faire de ces clubs tout comme le club de la NAP avec 60% de compétiteurs Avenir.
- Les deux plus gros clubs en Avenir sur un total de 266, n'ont que 6 nageurs compétiteurs avec des taux de nageurs compétiteurs de 5,10% pour l'ACAP et moins de 1% pour le CN Bergerac.



- Volonté économique des clubs de ne pas régler de licences compétitions à la FFN et d'économiser sur les engagements. **Qu'en pensent les nageurs et les parents qui payent une cotisation au club ?**
- Un questionnaire va être préparé et envoyé à tous les parents de ces nageurs pour connaître la vraie raison de cette non mobilisation.
- *Information post réunion : après discussion avec 3 mamans de nageurs et 8 enfants avenir ce qui ne reflète pas au vu des 266 nageurs de la catégorie un résultat consolidé, il ressort que tous souhaitent faire de la compétition et ne comprennent pas pourquoi ils ne sont pas engagés. Il y a une méconnaissance de la réglementation des compétitions de la part des parents et nageurs.*
- Ne faut-il pas instaurer un forfait financier par saison pour chaque Avenir afin de les faire participer à toutes les compétitions pour progresser comme stipulé dans le cahier des charges de l'Académie de Natation? Ne faut-il pas suspendre les agréments ENF envers certains clubs ?
- Des questions qui devront être résolues par la commission sportive avant le 10 mars 2025 et l'AGO du comité.

Fin de la réunion à 22h55.

Merci

Laurent Pascaud

CND24: Les commissions

Olympiade 2025-2028

Mercredi 22 janvier 2025

Laurent Pascaud, Président CND24



2025 CND24 ORG 001-00 validé en CODIR du 22 janvier 2025

Sommaire

1. Projets de développements
2. Animation, communication et partenariat
3. Sportif (NC-NA-Maîtres) et ADN (Académie de Natation) et officiels
4. Médicale
5. Discipline
6. Les vice-présidences (VP)



1°/ Projets de développements

Feuille de route pour la commission projets et développements pour promouvoir la natation sur le territoire dès le plus jeune âge avec la mise en œuvre de la politique sur la lutte contre les noyades et le développement durable.

Objectifs

- **Prévention des noyades et de développement de l'AAQ et JAN:** Coordination de l'AAQ et du JAN avec la SDJES24 sur le territoire, réaliser des formations AAQ. Devenir l'interlocuteur privilégié auprès des écoles. Mise en œuvre et diffusion du livret émis par le comité sur les noyades auprès des jeunes publics.
- **Organisation d'événements estivaux :** Planifier et organiser des manifestations de natation en milieu naturel pour les différents niveaux et publics, de beach waterpolo.
- **Développement durable:** sensibilisation des nageurs aux bonnes pratiques écologiques, comme ne pas laisser de déchets et respecter les espèces animales et végétales, Sensibiliser les nageurs et les officiels aux enjeux environnementaux, etc.
- **Développement des Clubs :** Encourager la création et le développement des clubs de natation dans le département.



1°/ Projets de développements

Objectifs (Suite)

- **Partenariats et Collaboration** : Travailler avec les partenaires locaux, les écoles et les autres organismes pour développer la natation
- **Cap sur l'avenir** : Laisser une place à la jeune génération qui demain seront pour certains à nos places. Laissons-les dessiner le futur du comité et s'intégrer aux équipes en place en réalisant un projet.

La commission est divisée en 3 groupes, coordonnée par **Laurent Pascaud**, Président:

- Activités NGN et Eau Libre. Responsable **Frédéric Besse**, Vice-président
- Lutte contre les noyades. Responsable **Laurent Pascaud**, Président
- Cap sur l'avenir avec nos jeunes. Responsable **Charlène Lecumberri**, Vice-présidente NA

Les membres de la commission



1° Projets de développements

24

Coordination

Ajouter des membres

Supprimer le groupe



Laurent PASCAUD
Président CND24 et en c



Antoine LINARES
Coordinateur salarié


Activités NGN et Eau Libre

Ajouter des membres

Supprimer le groupe



Frederic BESSE
Vice Président en charg



Laurent PASCAUD
Président CND24



Antoine LINARES
Coordinateur salarié



Fabrice VEYSIERE
rôle dans la commission



Jean Marc PANNIER
rôle dans la commission



Willy BENS
rôle dans la commission



Mylene GUILLE
rôle dans la commission



Philippe POU CET
rôle dans la commission



Patrick HEYER
rôle dans la commission



1° Projets de développements

CD24

Lutte contre les noyades (AAQ -JAN)

Ajouter des membres

Supprimer le groupe

 Laurent PASCAUD Président CND24 et en c	 Antoine LINARES Coordinateur salarié AAQ	 Louise GUILLET rôle dans la commission
--	---	---

Cap sur l'avenir avec nos jeunes

Ajouter des membres

Supprimer le groupe

 Charlene LECUMBERRI Coordinatrice du groupe	 Aperçu indisponible Laura BACCHETTA rôle dans la commission	 Aperçu indisponible Louisa BESSE rôle dans la commission	 Aperçu indisponible Ilona PANNIER rôle dans la commission	 Aperçu indisponible Justine PARMENTIER rôle dans la commission
--	---	--	---	---

Charlène contactera nos jeunes pour les intégrer et construire le futur du comité.



2°/ Animations, communication et partenariats

Feuille de route pour la commission animation, communication et partenariat pour dynamiser la natation en Dordogne par le biais d'événements attractifs, de partenariats solides et d'une communication efficace.

Objectifs

- Promouvoir et organiser des événements pour dynamiser la natation dans la région.
- Développer des partenariats pour soutenir financièrement et matériellement les activités du comité.
- Assurer une communication efficace avec les membres et la communauté.

La commission est divisée en 3 groupes coordonnée par **Noémie Siméon**, secrétaire générale et **Pierre Parmentier**, secrétaire général adjoint:

- Animation, **Pierre Parmentier**,
- Communication, responsable **Pierre Parmentier**,
- Partenariats, **Pierre Parmentier**,



2°/ Animations, communication et partenariats

Les membres de la commission

Co-responsable de la commission

 <p>Pierre PARMENTIER Responsable de la comr</p>	 <p>Noémie SIMEON Responsable de la comr</p>
--	--

Communication

 <p>Noémie SIMEON Responsable de la comr</p>	 <p>Charlotte Liebart Chargé de communicati</p>	 <p>Hélène FRANCESINI rôle dans la commission</p>	 <p>Antoine LINARES rôle dans la commission</p>	 <p>Florence DE PISCHOF rôle dans la commission</p>
---	--	--	---	--



2°/ Animations, communication et partenariats

Les membres de la commission

Partenariat



Pierre PARMENTIER

Responsable partenarial



Margaux Pierre

Chargé de partenariats

Animations



Pierre PARMENTIER

Responsable Animations



Huguette GAULIN

rôle dans la commission



Lucette ISSOT

rôle dans la commission



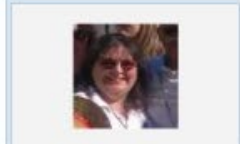
Magali PARMENTIER

rôle dans la commission



Gerard HUGUET

rôle dans la commission



Christel DEZON

rôle dans la commission



2°/ Animations, communication et partenariats

Étapes et délais

1. Évaluation initiale

- Réunion d'introduction avec les membres de la commission.
- Identification des besoins et des priorités en termes d'animation, la communication et de partenariat.
- Établissement des objectifs spécifiques et des indicateurs de succès.

2. Planification des événements

- Élaboration d'un calendrier annuel des événements (compétitions, stages, rencontres amicales, e tc.).
- Création de concepts d'événements innovants pour attirer plus de participants.
- Création d'un plan de communication annuel détaillé.
- Coordination avec les clubs locaux et les institutions pour les activités conjointes.

3. Développement de partenariats

- Identification des entreprises et des organisations potentielles pour des partenariats.
- Rédaction de propositions de partenariat et prise de contact avec les partenaires potentiels.
- Négociation et signature des accords de partenariat.



2°/ Animations, communication et partenariats

4. Promotion et communication

- Mise en place de stratégies de communication pour promouvoir les événements et les partenariats (site web, réseaux sociaux, newsletters, etc.).
- Conception de supports visuels et promotionnels (affiches, flyers, vidéos).
- Organisation de conférences de presse et d'événements médiatiques pour attirer l'attention sur les initiatives du comité.

5. Mise en œuvre des événements et suivi

- Organisation et gestion des événements planifiés.
- Suivi et évaluation des partenariats pour s'assurer qu'ils répondent aux attentes.
- Recueil des retours des participants et ajustement des futurs événements et partenariats en conséquence.

Ressources nécessaires

- Personnel dédié à l'organisation des événements, à la communication et à la gestion des partenariats.
- Budget pour la promotion, la création de supports et les activités de communication.
- Outils de conception graphique et de gestion de contenu.



3°/ Sportif (NC-NA-Maîtres), ADN (Académie de Natation) et officiels

Feuille de route pour la commission sportive, l'école de natation incluant les officiels pour dynamiser nos compétitions et donner envie aux avènements de devenir compétiteur.

La commission des officiels intègre la commission sportive et ADN car chaque discipline à sa spécificité pour les officiels.

Objectifs

• Natation course:

- Organisation des compétitions,
- Coordination de l'équipe technique départementale en lien avec l'ETR,
- Mise à jour des règlements,
- Formation et recyclage des officiels, application des directives de la région,
- Parcours du nageur en créant des compétitions originales, innovantes et structurées pour permettre aux nageurs de se développer et progresser,
- Intégrer les programmes de l'ENF aux programmes pour que nos avènements reviennent dans les bassins,
- Créer des stages de perfectionnement pour les avènements et éventuellement les benjamins,
- Mutualisation des stages, des déplacements et entraîneurs sur des compétitions.



3°/ Sportif (NC-NA-Maîtres), ADN (Académie de Natation) et officiels

Objectifs (suite)

• Natation Artistique :

- Promotion et développement de la natation artistique sur le territoire. La partie réglementaire et l'organisation des compétitions sont en raison du peu de clubs organisés par la LNNA.
- Mise en œuvre de l'ENF en département.

La commission est divisée en 4 groupes coordonnée par **Philippe Poucet**, Vice-président et **Huguette Gaulin**, Vice-présidente:

- Natation course, responsable **Philippe Poucet**, Vice-président.
- Natation artistique, responsable **Hélène Francesini**
- Académie de Natation, responsable **Antoine Linarès**
- Officiels. Concernant ce groupe, les référents sont nommés et devront dynamiser, moderniser la communication en utilisant les outils du comité, donner de la visibilité aux officiels et permettre une rotation de tous les officiels. Augmentation de la fréquence des formations et recyclages pour ne laisser personne au bord du chemin.

Il est impératif que les officiels NC et NA ne fassent qu'un et que nous mutualisons les échanges.

Les référents

- Natation course: Co-référent **Huguette Gaulin et Philippe Poucet**
- Natation artistique: **Hélène Francesini**. Nathalie couvrant cette fonction au niveau
- Eau Libre: **Philippe Poucet**





3°/ Sportif (NC-NA-Maîtres), ADN (Académie de Natation) et officiels









ND24

Les membres de la commission




Coordinateur ETD Ajouter des membres Supprimer le groupe

 Philippe POU CET Vice-Président en charg	 Antoine LINARES ETD - représentant ETR
---	---

Natation Course Ajouter des membres Supprimer le groupe

 Philippe POU CET Coordinateur groupe NC	 Antoine LINARES ETD - représentant ETR	 Baptiste GACHE <i>rôle dans la commission</i>	 Guy ISSOT <i>rôle dans la commission</i>	 Cyril LAPIERRE <i>rôle dans la commission</i>	 Pascal MEYER <i>rôle dans la commission</i>	 Mélanie Escande <i>rôle dans la commission</i>	 Fabrice VEYSSIERE VP Natation estivale
--	---	--	---	--	--	---	---

Natation artistique Ajouter des membres Supprimer le groupe

 Héène FRANCESINI Coordinatrice Groupe N.	 Nathalie FAVREAU <i>rôle dans la commission</i>	 Sacha POTIER <i>rôle dans la commission</i>
---	--	--



3° Sportif (NC-NA-Maîtres), ADN (Académie de Natation) et officiels

ND24

Les membres de la commission

Académie de Natation Ajouter des membres Supprimer le groupe

 <p>Antoine LINARES Coordinateur ETD et EN</p>	 <p>Héliène FRANCESINI rôle dans la commission</p>	 <p>Baptiste GACHE rôle dans la commission</p>	 <p>Guy ISSOT rôle dans la commission</p>	 <p>Cyril LAPIERRE rôle dans la commission</p>	 <p>Pascal MEYER rôle dans la commission</p>	 <p>Sacha POTIER rôle dans la commission</p>
--	--	--	---	---	--	--

Officiels Ajouter des membres Supprimer le groupe

 <p>Huguette GAULIN Co-référent NC - VP en</p>	 <p>Philippe POUCKET Co-référent NC et EL - V</p>	 <p>Héliène FRANCESINI Référent NA</p>	 <p>Nathalie FAVREAU rôle dans la commission</p>	 <p>Isabelle GAULIN rôle dans la commission</p>	 <p>Pierre PARMENTIER rôle dans la commission</p>	 <p>David BUISSON rôle dans la commission</p>	 <p>Sacha POTIER rôle dans la commission</p>
--	---	--	--	--	---	---	--

 <p>Noe GIRAUD rôle dans la commission</p>



4°/ Médicale

Feuille de route pour répondre efficacement aux besoins médicaux et promouvoir des pratiques de natation sécurisées.

Objectifs

- Assurer la santé et la sécurité des nageurs.
- Prévention.
- Promouvoir des pratiques de natation saines et sécurisées.

Les membres de la commission

Le responsable de la commission est Laure Maugen, médecin

Membres de la commission

 <p>Laure MAUGEIN Médecin urgentiste - Re:</p>	 <p>Elisa BESSE Kiné</p>	 <p>Antoine LINARES Educatuer Sport Santé</p>	 <p>Fabrice VEYSSIERE Educatuer FFN Sport Sæ</p>	 <p>Mélanie Escande Diplôme Santé</p>	 <p>Sandrine LEMOINE Kiné</p>
--	--	---	---	---	---



Étapes et délais

1. Évaluation initiale

- Audit des besoins.
- Identification des besoins et des priorités médicales.
- Établissement des règles et des procédures de la commission.

2. Formation et sensibilisation

- Formation des officiels et des entraîneurs sur les premiers secours et les soins d'urgence.
- Sensibilisation des nageurs et des parents aux risques et aux précautions médicales.

3. Mise en place des protocoles médicaux

- Développement de protocoles pour les soins d'urgence et les traitements médicaux.
- Établissement de partenariats avec les services de santé locaux.



5°/ Discipline

Feuille de route pour la commission discipline

Objectifs

- Assurer le respect des règles et des règlements de la natation.
- Promouvoir un comportement sportif et éthique parmi les nageurs, entraîneurs et officiels.
- Traiter et résoudre les cas de non-respect de la discipline de manière juste et transparente.

Les membres de la commission

La coordination de cette commission est assurée par **Laurent Pascaud**

 <p>Laurent PASCAUD Président CND24 et Coc</p>	 <p>Frédéric BESSE Président club CN St-Ast</p>	 <p>Serge MORFALID Co-Président club USN2</p>	 <p>Fabrice VYSSIFRE Co-Président club USN2</p>	 <p>Lucette ISSOT Président club COFO Ns</p>	 <p>Florence DE PISCHOFF Président club ACAP</p>
 <p>Charline LLCUMULRI Président club NAP</p>	 <p>Philippe POUCLI Président club CN Berger</p>				



6°/ Les vice-présidences (VP)

- VP en charge des activités Sportives: **Philippe Poucet**
- VP en charge des officiels: **Huguette Gaulin**
- VP en charge du sport santé et des activités estivales compétitives: **Fabrice Veysièrè**
- VP en charge des activités NGN: **Frédéric Besse**
- VP en charge des activités NA: **Charlène Lecumberri**
- VP honoraire : **Florence de Pischof,**
- VP honoraire: **Lucette Issot**



Merci



1.2. Annexe 2 :

From: Antoine Fontaine <antoine.fontaine@ffnatation.fr>

Sent: lundi 2 décembre 2024 15:39

To: Laurent PASCAUD <cpd24_president@ffnatation.fr>; Jean-Marc LANDAIS <jm.landais@sfr.fr>

Cc: Agnes BERTHET <agnes.berthet@ffnatation.fr>; Juridique <juridique@ffnatation.fr>

Subject: Re: CND24: Rapport compétition Violences verbales d'un officiel (JA) envers un autre officiel

Bonjour Laurent, Bonjour Jean-Marc,

Je vous remercie de nous faire remonter ce type d'informations.

Pour information, l'article 2.6.2.2 du règlement disciplinaire fédéral prévoit que "les ODR sont compétents pour statuer sur les affaires disciplinaires concernant des faits qui se sont produits : - soit au cours ou à l'occasion de compétitions organisées par la Ligues régionale ou ses Comités Départementaux [...]".

L'organisme de discipline départemental n'est pas un organe prévu par notre règlement disciplinaire fédéral. Ce genre de conflits sur une compétition départementale est donc à traiter au niveau de la ligue.

Le service juridique de la FFN est à disposition de l'ODR pour répondre à toute interrogation.

Le rapport transmis a t'il été publié ? En effet, il y est fait mention du souhait d'exclure l'officiel concerné, sur la totalité de l'olympiade. Formulée ainsi, cette observation pourrait crispes les discussions devant l'ODR et remettre en question son impartialité. S'il n'est pas trop tard, je vous recommande donc de supprimer cette phrase des conclusions du rapport.

Même si l'on ne voit pas la perspective de travailler sereinement avec tel ou tel officiel sur l'olympiade, la proportionnalité de la sanction est essentielle pour qu'elle ne soit pas remise en cause par la suite. L'ODR devra donc prendre sa décision après avoir pris connaissance de l'ensemble des pièces à charge et entendu l'intéressé qui devra avoir la possibilité de présenter des éléments de défense (respect du contradictoire).

Vous en souhaitant bonne réception.

Cordialement,

24 - CND24